



Contrat de travail non respecté.

Par **Questiondusoir**, le **26/01/2016** à **23:00**

Bonjour à tout le monde.

Etant dans la même entreprise depuis 10ans, sans aucun changement de poste ni même de salaire et j'ai récemment relu mon contrat. Il est bien écrit que je suis embauché en tant qu'assistant et que mon rôle est d'aider mes collègues à effectuer leurs tâches au quotidien (ce que j'ai dû faire la première année).

Dans mon contrat est inscrit la liste des tâches non exhaustives que je dois les aider à effectuer.

Dans mon bureau, nous sommes plusieurs collaborateurs, travaillant pour les mêmes postes, aux mêmes tâches sauf qu'il y a un problème, nous ne sommes pas considérés comme étant au même poste sur nos contrats et salaires. Certains sont au smic et "assistant" et les autres gagnent presque le double, alors que le travail et les responsabilités sont les mêmes.

J'ai vu il y a quelques jours notre supérieur pour l'informer de cette anomalie et il m'a simplement dit que je dois continuer à travailler comme je fais, comme tous les autres, et qu'ils changeront ma qualification et mon salaire quand ils décideront que mon travail leur conviendrait (très subjectif).

Cela fait donc toutes ces années que je travaille de la même manière que mes collègues, avec exactement les mêmes tâches et responsabilités.

Je suppose donc qu'en tant qu'assistant, je ne devrai pas avoir les mêmes responsabilités ni le même boulot.

Que puis-je faire pour me sortir de cette situation ? Puis-je exiger d'effectuer les tâches

indiquées sur mon contrat au lieu de mon métier actuel si la direction refuse de modifier mon contrat?